

Monsieur le Député

Saint Ouen, le 13 février 2013

Objet : La survie des artisans détaillants en carburants en question.

Monsieur le Député,

La **Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile -FNAA-** est une organisation professionnelle représentative des entreprises du commerce, de la réparation automobile, des centres de contrôle technique et des détaillants en Carburants.

La mesure gouvernementale de baisser les prix de 6 centimes pendant 3 mois a eu un impact positif pour les usagers. Sur le terrain, nous avons toutefois constaté que l'écart s'était encore creusé entre la grande distribution, et les acheteurs fermes/ indépendants dont les marges sont exsangues.

Par la présente, notre Fédération tient à vous alerter sur l'urgence de l'adoption de mesures en faveur des détaillants en Carburants du réseau traditionnel. Si rien n'est fait, 1600 stations-services en France sont menacées de fermeture au 31 décembre 2013¹ dont 900 assurant le maillage du territoire. L'impact sur l'emploi et les prix des carburants dans certaines zones seront désastreux.

C'est ce que vient de confirmer un rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF)². Pour assurer aux entreprises et aux usagers une solution pérenne à la hauteur des menaces qui pèsent sur le maillage du territoire de l'offre en carburants dans nos territoires, la FNAA vous invite à adresser les questions suivantes au Gouvernement :

1- Sur les mises aux normes environnementales :

Les stations-service doivent faire face à des travaux de mise aux normes environnementales très conséquents dont les dates butoir se rapprochent. Au 1er janvier 2014, les stations soumises au régime de la déclaration au titre de la législation sur les Installations Classées, doivent être équipées de cuves de stockage à double enveloppe et de nouvelles canalisations.

Pour réaliser ces travaux, les détaillants en carburants déposent une demande d'aide au Comité Professionnel de la Distribution en Carburants (CPDC) .Ce comité attribue des aides individuelles à l'environnement dont les mises aux normes, des aides au développement ou encore des aides

¹ 600 stations n'ont encore engagé aucuns travaux et 1000 stations attendent une aide du CPDC pour pouvoir réaliser les travaux.

² Rapport de l'IGF de novembre 2012 sur « les prix, les marges et la consommation des carburants »

sociales. Jusqu'en 2006, le budget du CPDC a toujours excédé les 10 millions d'euros par an puis a fortement régressé pour atteindre en 2012, 3.55 millions d'euros.

Sur les mises aux normes environnementales, le CPDC n'a plus les moyens de faire face aux demandes des professionnels. A la mi-septembre 2012, 2 347 dossiers étaient en attente de décisions dont 1 010 concernent les mises aux normes des cuves. Le rapport a évalué le stock de ces dossiers. Ils représenteraient un montant d'aides de 17 millions d'euros dont 9 millions d'euros pour les seules aides environnementales.

Compte tenu des délais d'attente (en moyenne 3 ans), 1 600 entreprises vont fermer leur activité carburant ou fermer totalement au 31 décembre 2013.

Le Gouvernement entend-il reporter les échéances de mises aux normes environnementales sur trois ans pour laisser aux professionnels les plus vulnérables le temps de faire leurs travaux comme le préconise le rapport de l'IGF sur « les prix, les marges et la consommation des carburants » ?

2- **La mise en place d'un contrat d'Avenir en faveur de détaillants en carburants :**

Les conclusions du rapport confirment sans appel la menace qui pèse sur le maillage du territoire :

- **Un quart** des Français (17 millions d'habitants) habite dans une commune dépourvue de station-service.
- Dans 7 départements³, le temps nécessaire pour trouver une autre station peut osciller **entre 20 et 38 minutes**. Il se situe entre 15 et 20 minutes dans 31 départements.
- Sur **Paris et la première couronne**, si rien n'est fait, seules 39 stations assureront la distribution des carburants contre 122 actuellement.

Pour aller plus loin; en se basant sur une étude menée par la DATAR, **871 stations ont été identifiées comme des stations-clés** desservant plus de 4 millions d'habitants. En cas de fermeture, les répercussions tant pour les usagers que pour la vie économique et sociale de ces territoires seraient désastreux.

La FNAA a proposé au Gouvernement la mise en place d'un contrat d'Avenir entre l'Etat et les représentants de la profession permettant d'engager des mesures pérennes concertées.

Votre Gouvernement est-il favorable à cette proposition qui pourrait répondre efficacement aux difficultés des professionnels et à l'augmentation des prix pénalisant les usagers ?

Dans cette attente et restant à votre disposition,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de notre haute considération.

Monsieur CARBONNEL

Président de la Branche Carburants

³ Savoie, Lozère, Alpes-Maritimes, Alpes de Hautes Provence, Hautes Alpes, Corse du Sud et Haute Corse.